

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du LUNDI 6 OCTOBRE 2014

Nombre de membres : L'an deux mil quatorze, le six octobre à 20 heures 30 le Conseil
Afférents au Conseil : 19 Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement
En Exercice : 19 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Christian BONNET GONNET, Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Elisabeth CAMOULES, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Fabien CHATELAT, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO

Secrétaire de séance : Mme CANTELLO Véronique

ORDRE DU JOUR : * Approbation CR du 1^{er} septembre 2014
* SEDI : groupement d'achat gazier
* Contrat groupe d'assurance (hausse tarifaire)
* PLU : Modification simplifiée
* Règlement des salles
* QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 20h40

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2014 est adopté à l'unanimité

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES EN TANT QUE MEMBRE du SEDI

Le Maire expose que les contrats d'achat de gaz pour les bâtiments communaux desservis en gaz sont des contrats en tarif de marché.

Compte tenu que les contrats gaz en tarif régulé vont être supprimés, le SEDI propose aux communes d'adhérer au groupement de commandes pour la passation du marché de fourniture de gaz et services associés afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence, et de permettre d'optimiser les prix des prestations.

Il propose d'adhérer à ce groupement de commande formé par le SEDI pour la fourniture de gaz et services associés, et ce, pour un montant maximal de 0,5% de la facture annuelle TTC d'énergies.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

Contrats d'assurance des risques statutaires - augmentation du taux pour 2015

Le Maire rappelle que la commune a, par délibération du 14 Novembre 2011, adhéré au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère avec la SOFCAP - GENERALI sur la période 2012-2015. Le taux est, avec une franchise de 15 jours, de 5.05 %

Il expose qu'au niveau national mais plus encore au niveau Isérois, il est constatée une dégradation de l'absentéisme mais aussi un allongement de la durée de travail du fait du recul de l'âge de la retraite. En outre d'arrêts de plus en plus nombreux, cela oblige les assureurs à provisionner de façon plus importante les risques.

Malgré l'effet mutualisateur du contrat groupe, la SOFCAP - GENERALI a fait part au Cdg38 de la nécessité d'augmenter le taux de cotisation sur l'année 2015 comme le laisse possible le marché public à l'origine du contrat groupe.

Il propose d'accepter la révision, à compter du 1er janvier 2015, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale, pour porter ces taux à 5.30 % soit une hausse de 5%

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

MODALITES de MISE à DISPOSITION DU PUBLIC de la MODIFICATION SIMPLIFIEE n° 2 au PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de modification simplifiée n° 2 du P.L.U. qui concerne :

- Le secteur de mixité sociale du centre village dont le pourcentage de logements affectés à des logements locatifs est de 50 % : passage à 20 %
- Suppression de l'emplacement réservé au Stade suite à l'acquisition par la commune des terrains, et celui du Mollard emplacement qui était réservé pour la réalisation d'un système d'assainissement semi-collectif qui n'a plus lieu d'être suite à la réalisation de l'assainissement collectif
- carte des aléas dans le secteur de la Route des Palletaux qui doit être rectifiée suite à une erreur de reproduction de la carte des aléas naturels

sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois, du 15 Octobre au 15 Novembre 2014 aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Les observations du public seront enregistrées et conservées en mairie.

La présente délibération fera l'objet, d'un affichage en mairie, 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public et pendant toute la durée de la mise à disposition.

Le Conseil Municipal décide de signaler cette mise à disposition par affichage en mairie, en bordure des voies concernées par ces modifications et sur le site de la commune.

REGLEMENT des SALLES

L'adjoint en charge de la commission animation présente le projet de modification du règlement d'utilisation des salles communales.

Ces modifications portent sur :

- la gratuité d'utilisation des locaux par les associations qui est portée à 2 par an,
- l'horaire d'entraînement au gymnase qui ne doit pas dépasser 22h30
- l'indication du lieu de dépôt des déchets et d'affichage des plannings.

Modifications approuvées par le Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe des avis d'appel à la concurrence publié :

* Mission d'AMENAGEMENT de BUREAUX dans l'ancienne CURE - date limite de remise des offres : le 30 octobre à 12 h

* Consultation en vue de la renégociation des contrats d'assurances : publication sur le site des « Affiches de Grenoble » - date limite de remise des offres : le 30 octobre à 12 h

*Prestation de déneigement « saison 2014-2015 » - date limite de remise des offres : 20 novembre à 12 h

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Elisabeth CAMOULES	Conseillère municipale	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	